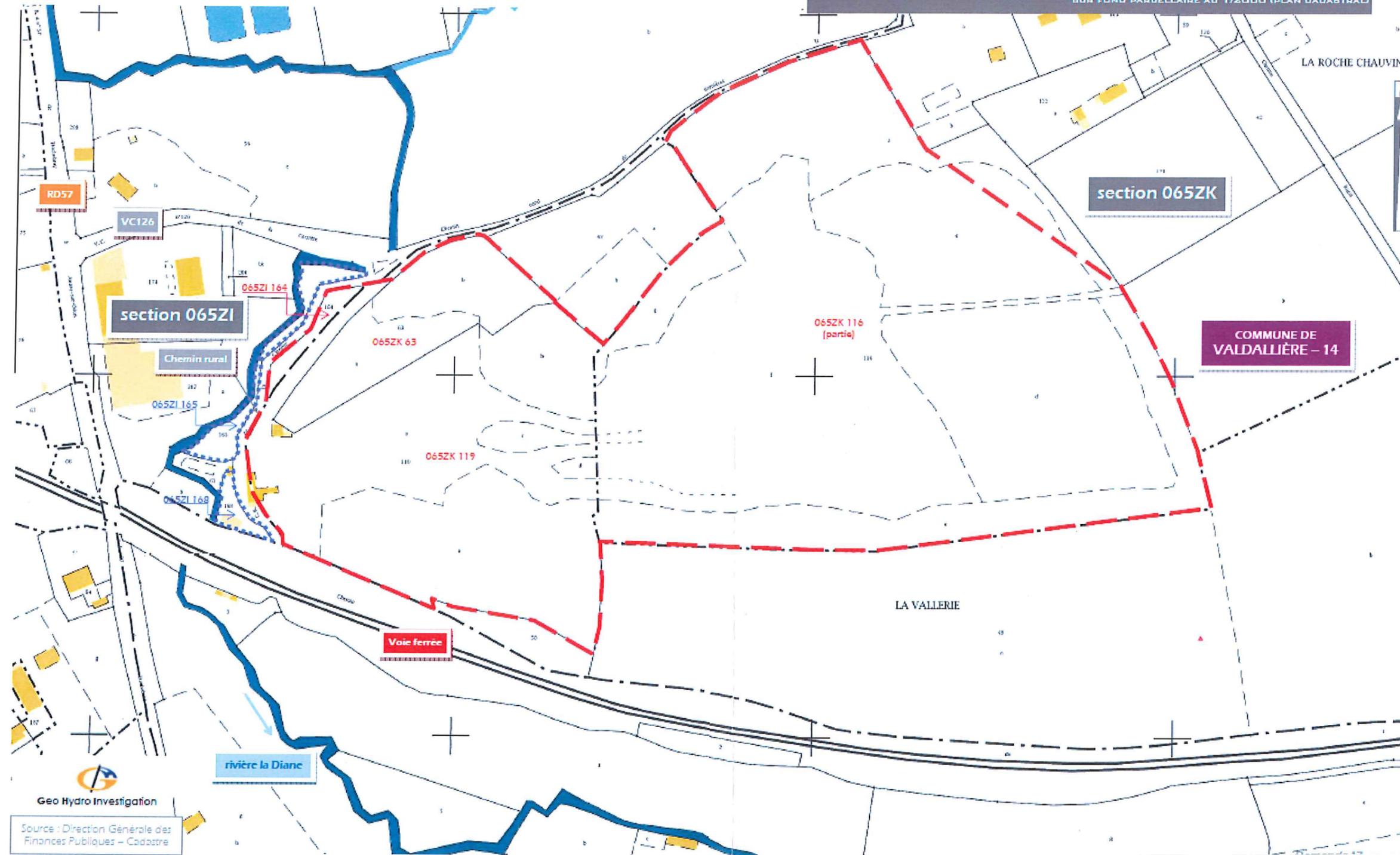


ANNEXE 1 – PLAN PARCELLAIRE

RENSEIGNEMENTS À FOURNIR AU TITRE DE L'ARTICLE R.181-49
2°- EMPLACEMENT DES INSTALLATIONS
Localisation des installations

— — — limite de section cadastrale
carrière de la Rocque :
- périmètre autorisé (AP du 14 septembre 1999 modifié)
- périmètre autorisé (AP du 14 septembre 1999 modifié) renoncé

CARRIÈRE DE LA ROCQUE
LOCALISATION
SUR FOND PARCELLAIRE AU 1/2000 (PLAN CADASTRAL)



Geo Hydro Investigation
Source : Direction Générale des
Finances Publiques – Cadastre

S.A.S. CARRIÈRES DES TROIS VALLÉES – CSV
Dossier AE/ICPE – Demande de modification des conditions d'exploitation & r
Carrière de la Rocque – VALDALLIÈRE – 14

Vu et annexé à l'arrêté du 25 octobre 2019
pour le préfet et par délégation
le secrétaire général

Stéphane GUYON

ANNEXE 2 – PLAN DE PHASAGE

RENSEIGNEMENTS À FOURNIR AU TITRE DE L'ARTICLE R 181-49

ANNEXE 6

Schémas de principe du phasage d'exploitation

- carrière de la Rocque :
 - périmètre autorisé (AP du 14 septembre 1999 modifié)
 - périmètre autorisé (AP du 14 septembre 1999 modifié) renoncé
- phasage d'exploitation :
 - DI - apports extérieurs de déchets inertes : stockage ultime (remblaiement partiel de la zone technique)

- E Ancienne excavation
 - ZT zone technique :
 - aires de stockage :
 - . stockage des déchets inertes : stockage ultime (remblaiement partiel de la zone technique)
 - dispositif de récupération et de traitement des eaux :
 - . fossé de drainage des eaux de ruissellement
 - . rejet vers le milieu extérieur (rivière la Diane) via une canalisation
 - accès
 - ZV zones végétalisées
 - 177 cote en m NGF d'après levé géomètre
 - 176 cote en m NGF après remblaiement partiel
- DAP = date de l'arrêté préfectoral = date prévisible d'obtention de l'autorisation d'exploiter

CARRIÈRE DE LA ROCQUE
SCHEMA DE PRINCIPE DU PHASAGE D'EXPLOITATION
ETAT PROJETE FINAL – DAP+2
 SUR FOND AU 1/2000 (PLAN DE GEOMETRIE)

Vu et annexé à l'arrêté du 25 octobre 2019 pour le préfet et par délégation le secrétaire général

Stéphane GUYON



0 100 m

S.A.S. CARRIERES DES TROIS VALLEES – C3V
 Dossier AE/ICPE – Demande de modification des conditions d'exploitation & renonciation partielle du droit d'exploiter
 Carrière de la Rocque – VALDALLIÈRE – I4

Annexe 6.3

GH/R/19/0361/Janvier 2019

ANNEXE 3 : PLAN DE REMISE EN ÉTAT

RENSEIGNEMENTS À FOURNIR AU TITRE DE L'ARTICLE R. 181-49

ANNEXE 6

Schémas de principe de la remise en état du site

carrière de la Rocque :
 - périmètre autorisé (AP du 14 septembre 1999 modifié)
 - périmètre autorisé (AP du 14 septembre 1999 modifié) renoncé

E Ancienne excavation :
 - fronts de taille conservés en l'état – Patrimoine géologique

ZT Ancienne zone technique :
 - dispositif de récupération et de traitement des eaux :
 . fossé de drainage des eaux de ruissellement
 . rejet vers le milieu extérieur (rivière la Diane) via une canalisation
 - accès

zones végétalisées
 - taillis, fourrés, friches herbacées à arbustives, ...
 - secteurs agricoles (ancienne zone non exploitée)
 - zone de prairie reconstituée

cote en m NGF d'après levé géomètre
 cote en m NGF après remblaiement partiel

177
 176

DAF = date de l'arrêté préfectoral = date prévisible d'obtention de l'autorisation d'exploiter

CARRIÈRE DE LA ROCQUE
 SCHEMA DE PRINGIPE DE LA REMISE EN ETAT DU SITE
 ETAT PROJETE FINAL – DAP+2
 SUR FOND AU 1/2000 (PLAN DE GEOMETRIE)



Vu et annexé à l'arrêté du 25 octobre 2019 pour le préfet et par délégation le secrétaire général

Stéphane GUYON



GHI/R/19/0306/1 juillet 2019